Affiliation à EXPERTsuisse pour les entreprises

EXPERT SUISSE

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Avantages et prestations clés pour les entreprises membres

Affiliation gratuite pour les collaborateurs qualifiés en tant que membre individuel

Les collaborateurs des entreprises membres ont la possibilité de s'affilier gratuitement en tant qu'expert membre individuel ou que collaborateur spécialisé membre individuel, dans la mesure où ils remplissent les conditions. Ils bénéficient ainsi de nombreuses prestations, notamment de l'abonnement gratuit à Expert Focus, de l'accès à **la bibliothèque spécialisée complète, de même que de rabais auprès de partenaires de la branche.** Vous trouverez un aperçu des prestations à la page 7.

La cotisation des collaborateurs membres individuels est déjà incluse dans celle de l'entreprise (calcul sur la base du taux d'experts calculé et du nombre total de collaborateurs). À ce propos, voir page 5.

Utilisation gratuite de publications clés électroniques (MSA, NAS, NCR, RA, Almanach fiduciaire)

L'affiliation des entreprises comprend l'accès aux **publications clés d'EXPERTsuisse en format numérique, toujours à la pointe de l'actualité**. Les collaborateurs peuvent ainsi consulter les Normes d'audit suisses, la Norme relative au contrôle restreint, les Recommandations d'audit suisses, le Guide suisse pour le contrôle qualité des missions d'audit, les tomes disponibles en version numérique du Manuel suisse d'audit (MSA) et l'Almanach fiduciaire.

Soutien marketing

EXPERTsuisse offre à votre entreprise une assistance ciblée en marketing et en communication. Les entreprises membres sont autorisées à utiliser le **label de qualité «EXPERTsuisse Certified Company»**, qui leur permet de se distinguer des non-membres et des membres individuels sur le marché. En outre, elles bénéficient de la possibilité de personnaliser diverses publications (p. ex. l'Almanach fiduciaire et EXPERT INFO).

Promotion de la relève et formation

Les collaborateurs d'entreprises membres (experts membres individuels et collaborateurs spécialisés membres individuels) bénéficient de 10 % de **rabais sur les formations d'expert-comptable diplômé et d'expert fiscal diplômé, ainsi que de réductions sur les manifestations de formation continue proposées par EXPERTsuisse** (100 CHF par journée / 50 CHF par demi-journée de séminaire).

Représentation des intérêts

EXPERTsuisse s'engage pour des conditions-cadres optimales dans la branche de l'audit et du conseil, ainsi que pour une place économique suisse forte. Elle prend donc position sur les questions politico-économiques et législatives concernant la branche, et entretient des contacts avec l'administration, la politique et l'économie. Les membres ont la possibilité de s'investir dans les organes de direction et dans les organes professionnels d'EXPERTsuisse pour **participer au développement du secteur**.

Autres avantages pour les membres

En collaboration avec différents partenaires de la branche, EXPERTsuisse offre à ses membres des **avantages uniques** comme des rabais sur des logiciels, des assurances, des véhicules, etc.

Vous trouverez de plus amples informations relatives à l'affiliation sur www.expertsuisse.ch/fr-ch/membres.

Conditions d'affiliation des entreprises

Peuvent être admises comme entreprises membres les entreprises individuelles, sociétés de personnes et personnes morales inscrites au registre du commerce et dont les activités dans les domaines de l'audit, du conseil fiscal, du conseil économique et fiduciaire ou de la comptabilité et présentation des comptes ont une importance prépondérante.

S'agissant des conditions d'admission, il convient notamment d'observer ce qui suit:

- la direction de l'entreprise (organe supérieur de gestion ou d'administration et organe de direction suprême) comprend au moins un tiers d'experts membres individuels (sachant qu'au moins un expert membre individuel doit être représenté dans l'organe de surveillance supérieur et dans l'organe exécutif supérieur),
- dont les partenaires (collaborateurs responsables) se partagent au minimum 20 % du capital,
- qui, selon l'organisation et la gestion, offrent une garantie pour un suivi indépendant des mandats;
- la majorité des membres de la direction doit avoir la nationalité suisse ou un permis d'établissement en Suisse;
- l'entreprise emploie un nombre suffisant d'experts membres individuels (responsables) par rapport à sa taille,
- lesquels jouissent d'une bonne réputation en raison de leur activité irréprochable.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les conditions dans le règlement d'admission des membres: https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/reglements.

Cotisation des entreprises membres

Catégorie de membres	Montant
Entreprises membres, succursales incluses	
• Forfait	CHF 1500
• Part variable selon le nombre de collaborateurs[1] et le nombre calculé d'experts (conformément au taux d'experts[2]), y c. rabais de quantité[3] selon la catégorie de taille	Pour chaque collaborateur CHF 60 Pour chaque expert calculé CHF 290
Membres individuels d'entreprises membres	Cotisation comprise dans celle de l'entreprise membre

Explications concernant la part variable de la cotisation

[1] Le nombre de collaborateurs est calculé en équivalents plein temps (EPT). Les apprentis ne sont pas pris en compte.

Catégorie	[2] Taux d'experts en %	[3] Rabais de quantité en %
EM >500 EPT	20	30
EM 51–500 EPT	25	20
EM 21–50 EPT	30	10
EM 11–20 EPT	35	0
EM 6–10 EPT	40	0
EM 2–5 EPT	50	0
EM 1 EPT (ou moins)	100	0

Formule de calcul pour les entreprises membres

Règle générale

Cotisation en CHF = 1500 + [{(EPT × 60) + (EPT × taux d'experts × 290)} × (1 – rabais de quantité)]

Exemple

5 collaborateurs (3 collaborateurs à 100 % + 2 collaborateurs à 60 % = 4,2 EPT)

Cotisation en CHF = 1500 + [{(4,2 × 60) + (4,2 × 50 % × 290)} × (1 – 0 %)] = 2361

Affiliation gratuite à EXPERTsuisse en tant que membre individuel pour les collaborateurs des entreprises membres!

Tous les collaborateurs des entreprises membres peuvent s'affilier en tant qu'expert membre individuel ou collaborateur spécialisé membre individuel, dans la mesure où ils répondent aux conditions d'admission. Leur cotisation est incluse dans celle de leur employeur. Les personnes déjà inscrites en qualité de membre individuel ne paient ainsi plus de cotisation.

Quelles sont les exigences à remplir pour devenir membre individuel?

Affiliation en tant qu'expert membre individuel
Cette affiliation s'adresse aux experts-comptables, experts fiscaux, experts fiduciaires, ainsi qu'aux experts en finance et en controlling au bénéfice d'un diplôme fédéral, mais aussi aux titulaires d'un diplôme étranger équivalent et aux experts-réviseurs agréés par l'ASR.

Collaborateur spécialisé membre individuel
Cette affiliation s'adresse aux réviseurs agréés par l'ASR, ainsi qu'aux titulaires d'un brevet fédéral ou d'un bachelor, qui remplissent ainsi les conditions d'admission dans une filière menant au diplôme fédéral d'expert-comptable, d'expert fiscal, d'expert fiduciaire ou d'expert en finance et en controlling.

Comment s'affilier?

Vous trouverez les informations sur l'affiliation et d'autres détails sur notre site Internet: https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/devenir-membre-individuel.
Veuillez poser vos éventuelles questions par e-mail, à l'adresse mitgliedschaft@expertsuisse.ch, ou par téléphone au 058 206 05 70.

Quelles sont les prestations offertes aux membres individuels?

Prestations	Expert membre individuel	Collaborateur spécialisé membre individuel
Droit d'utiliser le label qualité «Membre d'EXPERTsuisse»	X	
Abonnement annuel à la revue professionnelle EXPERT FOCUS version imprimée et numérique (CHF 195)	X	
Possibilité de participer au développement du secteur et de la profession (au sein de commissions, d'organes ou lors de l'AG)	X	
Réponse à des questions techniques (e-mail à questionstechniques@expertsuisse.ch)	X	
Abonnement professionnel donnant accès à des outils pratiques tels que Q&A, modèles de document, check-lists (CHF 390)	X	X
Rabais de 10 % minimum sur les publications d'EXPERTsuisse et autres parutions	X	X
Réductions de 10 % sur les formations d'expert-comptable diplômé et d'expert fiscal diplômé	X	X
Réduction sur les manifestations de formation continue proposées par EXPERTsuisse (100 CHF par journée / 50 CHF par demi-journée de séminaire)	X	X
Abonnement annuel à la revue professionnelle EXPERT FOCUS version numérique (CHF 145) * plus abonnement annuel à la version imprimée pour 50 CHF supplémentaires	X	X*
Mise en ligne régulière d'informations sur la branche et la profession	X	X
Participation gratuite aux manifestations organisées par les ordres	X	X
Autres avantages pour les membres (p. ex. rabais de flotte)	X	X

EXPERTsuisse – Stauffacherstrasse 1, CH-8004 Zurich, www.expertsuisse.ch